

# RÈGLEMENT 38<sup>E</sup> BOMBYX

## POUR PLUS DE DÉTAILS

Pour plus de précisions sur la compétition, consultez le site du rallye Bombyx, à l'adresse Internet suivante : <https://rallye-bombyx.asso-web.com>

Vous y trouverez notamment les **annales du rallye Bombyx** à partir de la 17<sup>e</sup> édition mais aussi beaucoup d'autres renseignements.

## LE RÈGLEMENT

### 38<sup>e</sup> Bombyx – 2025-2026

#### Fiche de présentation du 38<sup>e</sup> rallye mathématique Bombyx

📖 **ART.1** - Le **38<sup>e</sup> Bombyx**, organisé par l'**Association Rallye Bombyx (Ganges - Hérault)**, est ouvert à tous les élèves de l'académie de Montpellier en Collège ou en CM2. Les épreuves, au nombre de trois sur l'année, sont individuelles et durent chacune entre 1h et 1h30 (cf. Art.4). Les calculatrices sont autorisées. Les participants inscrivent les réponses sur une feuille spéciale appelée bulletin-réponse. Le nombre de participants à la première épreuve est libre **toutefois il est vivement recommandé de s'approcher le plus possible de la parité filles-garçons ceci en adéquation avec l'objectif académique d'une répartition équilibrée entre filles et garçons dans les voies scientifiques**. Pour la deuxième étape, participent entre 45% et 55% des élèves précédents ; et pour la troisième épreuve, le nombre de participants est limité à 200.

📖 **ART.2** - Les concurrents sont répartis en cinq catégories avec des épreuves adaptées à chacune d'elles: ⑦ CM2 ; ⑥ 6<sup>e</sup> ; ⑤ 5<sup>e</sup> ; ④ 4<sup>e</sup> ; ③ 3<sup>e</sup> Générale.

#### Inscription au 38<sup>e</sup> rallye mathématique Bombyx

📖 **ART.3** – L'inscription se fait **du 1<sup>er</sup> au 17 octobre** par l'intermédiaire d'un professeur qui, de fait, sera le correspondant du **38<sup>e</sup> Bombyx** dans son établissement en renvoyant par mail, le fichier tableur joint au courrier d'inscription.

**Les droits d'inscription sont de 2 € par collégien et de 1,50 € pour les écoliers de CM2 auxquels s'ajoute uniquement si c'est un collège, une participation de l'établissement de 20 €.**

Les **établissements** reçoivent les documents nécessaires aux quarts de finale et aux demi-finales par courrier électronique : charge à eux de faire les photocopies nécessaires (deux feuilles A4 par concurrent).

#### Déroulement du 38<sup>e</sup> rallye mathématique Bombyx

📖 **ART.4** - Le rallye se déroulera en trois étapes :

◆ **QUARTS DE FINALE** : L'épreuve dure une heure. Elle se déroulera **entre le 12 et le 16 janvier** dans chaque établissement, sous la responsabilité du correspondant du rallye. Les participants devront résoudre quatre problèmes. Au problème 1 sont attribués 101 points, au problème 2 ce sont 102 points, etc. ; une réponse approchée peut se voir attribuer une partie des points. Le corrigé et le barème sont fournis ; la correction incombe aux professeurs de l'établissement. Au sein de chaque établissement, entre 45% et 55% des participants sont qualifiés pour la demi-finale par le professeur correspondant du rallye. Celui-ci fait parvenir à **l'équipe du Bombyx** uniquement le nombre de qualifiés par catégorie **entre le 23 et le 30 janvier**.

◆ **DEMI-FINALES** : L'épreuve consiste en la résolution de quatre problèmes et d'une question bonus destinée à départager les concurrents et à laquelle sont attribués 50 points. Elle dure une heure. Elle se déroulera à **proximité de la semaine des math entre le 16 et le 20 mars** dans chaque établissement. Aucune qualification n'est faite au niveau de l'établissement.

Concernant les résultats des demi-finales, le **retour d'un fichier tableur par voie numérique est devenu obligatoire depuis la 36<sup>e</sup> édition** : la feuille tableur qui devra être renseignée consiste en un tableau de trois colonnes : NOM, prénom, nombre de points obtenus par le concurrent en demi-finale. Seuls les bulletins-réponse

**des demi-finalistes ayant obtenu au moins 203 points doivent être envoyés à l'équipe du Bombyx.** Cet envoi de ces bulletins-réponse corrigés est **obligatoire** afin de permettre un éventuel contrôle par le Directoire du Bombyx. **L'absence de retour des bulletins-réponse ou le retour de ceux-ci non corrigés ne sera plus accepté ; il entraînera l'élimination de l'établissement en finale.**

Cet envoi des résultats des demi-finales à **l'équipe du Bombyx se fera entre le 30 mars et le 3 avril.** Le jury établit alors **trois listes** : la liste d'une centaine de qualifiés pour la **finale officielle** constituée des élèves ayant plus de 350 ou 300 points dans la limite d'environ 20 candidats par catégorie, la liste des qualifiés pour la **finale espoir** constituée des élèves ayant plus de 300 points non qualifiés en finale officielle ainsi que des élèves les mieux placés parmi ceux qui ont moins de 300 points dans les catégories où il n'y a pas 20 qualifiés en finale officielle, et enfin la liste des qualifiés pour la **finale de repêchage** choisis parmi les meilleurs de chaque établissement qui ne sont pas déjà qualifiés en finale officielle ou finale espoir, afin d'assurer à chacun d'eux une représentation en finale par un minimum de deux candidats (seule contrainte à cette règle : ne pas avoir 0 point en demi-finale, bien sûr). Seuls les qualifiés pour la finale officielle concourront pour la désignation des lauréats des **Thalès'2026** -trois par catégorie-. **Ces listes seront communiquées aux professeurs correspondants du rallye entre le 27 et le 30 avril.**

♦ **FINALES OFFICIELLE, ESPOIR ET DE REPÊCHAGE** : Elles consistent en la résolution de quatre problèmes, d'une question bonus destinée à départager les concurrents et d'une question subsidiaire qui ne donne pas lieu à l'attribution de points. L'épreuve dure **quatre-vingt-dix minutes** et se déroulera **au collège Louise Michel le jeudi 21 mai, entre 10h30 et 12h.** **Dans chaque catégorie où il y a une finale espoir, les mieux placés gagneront leur place en finale officielle** avec la pleine conservation de leurs points les épreuves étant identiques en finale espoir et en finale officielle, **de manière à porter à 20 environ le nombre de finalistes officiels.** La finale de repêchage permet **au premier<sup>1</sup> de chaque catégorie de gagner sa place en finale officielle** avec la pleine conservation de ses points les épreuves étant identiques en finale de repêchage et en finale officielle.

#### Classement des participants au 38<sup>e</sup> rallye mathématique Bombyx

▣ **ART.5** - À l'issue de chaque phase, les candidats sont départagés :

1) par le nombre de points,

2) en cas d'égalité, et **sauf exception décrite ci-après**, les candidats sont déclarés ex æquo.

Nonobstant ce qui précède, et en finale uniquement, les candidats placés dans les dix premiers sont départagés par la question subsidiaire. Si toutefois il est impossible de les départager, ils sont déclarés ex æquo.

#### Les prix du 38<sup>e</sup> rallye mathématique Bombyx

▣ **ART.6** - **Tous les concurrents** en **quarts de finale**, en **demi-finales** puis en **finale** reçoivent un lot. **En finale officielle** les dix premiers de chaque catégorie reçoivent un prix conséquent ; les prix des éventuels ex æquo sont départagés par l'âge avec ordre de priorité aux plus jeunes. Ce **classement académique** donne lieu à la désignation des lauréats des **Thalès** : les trois premiers de chaque catégorie se voient ainsi remettre un diplôme spécifique. La **Cérémonie des Thalès**, traditionnelle remise des prix et des diplômes **aura lieu le 21 mai entre 15h et 16h.** **La publication des résultats aura lieu le lundi 8 juin sur le site de la compétition et par publipostage en ligne (e-mailing) envoyé à la liste de diffusion du Bombyx.**

**En 2023-24**, la compétition a consacré **6280 €** à l'achat de lots destinés à récompenser les participants aux différentes étapes de la compétition : lots pour encourager chacun des concurrents des quarts de finale, lots supplémentaires pour récompenser les demi-finalistes et lots pour les finalistes (**calculatrices : 5 FXJunior, 15 FX92, 2 TI82 et 1 Graph25+EII**, 15 livres, 67 articles de papeterie, magazines, etc.) auxquels il convient d'ajouter le don par notre partenaire Banque Populaire du Sud de lots (Tee-shirts, stylos, jeux de cartes, porte-clés, etc.).

▣ **ART.7** - Le jury, placé sous la présidence de la Principale du **Collège Louise Michel de Ganges**, comprend un Inspecteur d'Académie IPR et les membres du Directoire. Les concurrents acceptent le présent règlement et les délibérations du jury **dont les décisions sont sans appel.**

<sup>1</sup> Le Directoire du Bombyx se réserve le droit de porter à trois, pour chaque catégorie, le nombre de finalistes en repêchage qualifiés en finale officielle.